

Samedi 2 juin 2018



BRUNEHAUT

« Réaliser ces projets, c'est utiliser l'argent de vos impôts »

En Wallonie picarde, seule la commune de Brunehaut a fait des premiers pas dans la voie du budget participatif.

• Frank GHISLAIN

Notre dossier « Destination communes » de ce samedi est consacré à la notion de budget participatif décliné au niveau local. Le hasard faisant bien les choses, l'entité de Brunehaut – seule en Hainaut occidental à s'être engagée dans cette voie – vient de dévoiler les 7 projets « citoyens » dotés d'un budget participatif.

Lancé en février dernier, un appel à projets était ouvert aux associations de fait, ASBL, comités de rue ou de quartier. Les idées proposées à la sélection d'un jury devaient répondre à un maximum d'objectifs poursuivis par le développement rural à savoir des objectifs économiques, sociaux, environnementaux, citoyens ou de mobilité.

« À Brunehaut, le terme « participation » n'a jamais été un vain mot, tient d'emblée à préciser le bourgmestre Pierre Wacquier. À chaque gros chantier, des réunions se tiennent avec les riverains. Lorsque l'idée a germé, fin de l'année 2017, on

a ainsi augmenté d'un cran la participation citoyenne et dominant des moyens financiers à la population. Initialement, ce budget était de 20 000 €. Vu le nombre de projets, on est passé à 45 000 €. C'est la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), un organisme neutre, qui a opéré la sélection. Sur les 9 projets rentrés, 7 sont éligibles. Certains pourront revenir dans le parcours ultérieurement.

Réaliser ces projets, c'est utiliser l'argent de vos impôts. Le collègue va à présent tout mettre en œuvre pour les concrétiser. C'est un plaisir de voir que vous êtes devenus des acteurs citoyens. Les cahiers des charges seront lancés par les autorités communales. Les travaux seront réalisés avant la fin de cette année 2018 ».

Projets retenus

Laplaigne : entretien de la ventelle de la digue, à savoir nettoyage des abords de la ventelle, mise en valeur de l'escalier, repositionnement et rejointoiement des pierres ; 4 978 €.



Wez : sur un site à déterminer, création d'une plaine de jeux intergénérationnelle ; zone d'éveil, modules petite enfance et enfants, mini-parcours santé, boîte à livres, terrain de pétanque, banc et poubelle ; 4 960 €.

Lesdain-Rongy : réhabilitation du sentier n°51 entre les deux villages, délimitation du sentier par la pose d'une clôture, débroussaillage et entretien de l'emprise, balisage et pose d'un banc ; 2 500 €.

Hollain : restauration de la fontaine « d'el ville ». Ce qui consisterait au nettoyage du site, rejointoiement du socle de la fontaine, création d'une œuvre d'art par un artiste local, verdurisation, pose d'un panneau de signalisation, d'un banc et d'une poubelle ; 4 500 €.

Entité : projet « Nos villages ne sont pas des décharges » ; amélioration des infrastructures d'élimination des déchets par la pose de poubelles, achat de matériel et

sécurisation des actions de ramassage, pose de panneaux amovibles de sensibilisation ; 5 000 €.

Bléharies : le projet est retenu moyennant une relocalisation du site pour la réalisation d'un parcours ou d'un espace santé et/ou aventure ; 5 000 €.

Lesdain : création et pose d'un panneau d'identification et d'information sur les producteurs du secteur vert de Brunehaut-Lesdain ; 5 000 €.

Mont-St-Aubert, le contre-exemple participatif

Mode d'emploi de ce qu'il ne faut surtout pas faire en matière participative si l'on veut séviter d'être renvoyé à ses chères études...

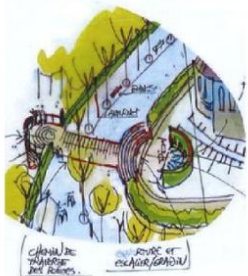
Si Brunehaut peut être considéré comme le bon exemple en Wallonie picarde, du moins la seule entité à oser un premier pas dans la direction participative, l'actualité récente nous a livré ce qui pourrait porter le « bonnet d'âne » en matière d'implication des citoyens à la gestion

de leur lieu de vie.

À la mi-mai, deux échevins tournaisiens, secondés d'intervenants de l'intercommunale Ideta, organisaient une réunion d'information au Mont-St-Aubert. L'objet consistait à présenter un projet de revitalisation touristique du village. Très vite, la séance tournait au dialogue de sourds. En cause ? un projet tombé de nulle part et qui ne répondait en rien aux revendications et aux aspirations des habitants des lieux ; lesquels n'ont pas mis les formes pour le signifier...

Acteurs, pas spectateurs

Deux millions venus d'un fonds européen pour le déve-



Exemple d'esquisses présentées lors d'une réunion d'information qui a vite tourné court.

loppement rural, une intercommunale qui y voit l'occa-

sion de faire valoir son expertise, des représentants politiques qui veulent donner une coloration rurale à leur bilan politique et le tour est joué. Sauf que, ceux qui auraient dû être les acteurs principaux de la pièce n'entendaient pas être relégués au rang de spectateurs passifs et dociles.

Ce n'est pas d'un chemin de ronde contemplatif dont les habitants rêvent, mais d'un stationnement réglementé dans les venelles de leur beau village ; ce n'est pas la mise en scène du cimetière qui les préoccupe au premier chef, mais l'anarchie qui règne dans l'organisation d'événements fes-

tifs ou sportifs ; ce n'est pas à des aménagements paysagers et artistiques qu'ils aspirent, mais à des week-ends printaniers de semi-tranquillité. À aucun moment, l'avis des riverains, le point de vue des commerçants, le souhait des artisans n'ont été sollicités. « Oui, mais ils ont désormais l'occasion de réagir au projet, d'émettre des demandes d'ajustement », rétorquera-t-on du côté de l'hôtel de ville. Un projet ? Surtout des concepts d'experts, des esquisses de graphistes, des considérations de spécialistes ; bref, des cogitations de personnes qui n'ont sans doute jamais passé une journée de leur vie au Mont-St-Aubert. ■ J.-P. DR.